500 € HT

Permis de former - Formation initiale



LA MISSION DU TUTEUR ET DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Les représentations du rôle du tuteur et du maître d'apprentissage Situer la mission du tuteur et du maître d'apprentissage dans son processus global

Les 5 dimensions de la mission du tuteur et du maître d'apprentissage Mettre en perspective le projet de formation de l'alternant

Développer des relations partenariales suivies avec les référents des centres de formation : pourquoi ?

comment?

LES COMPÉTENCES CLÉS

Les compétences requises chez le tuteur et le maître d'apprentissage Focus sur une compétence relationnelle et pédagogique majeure, l'écoute active

L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DE L'ALTERNANT DANS L'ENTREPRISE

Les conditions de réussite de l'accueil

La préparation en amont de l'arrivée de l'alternant

Le contenu du premier entretien réalisé avec l'alternant

Les conditions d'une intégration réussie de l'alternant dans l'entreprise

Construction du schéma d'un parcours d'intégration type

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ALTERNANT DANS L'ENTREPRISE

L'évaluation des compétences de départ de l'alternant

L'élaboration du parcours et des étapes de formation en situation de travail

Le nécessaire suivi régulier de l'alternant : son utilité et sa mise en œuvre

Les causes majeures de découragement de l'alternant et les facteurs de motivation

Mettre en œuvre des actes de reconnaissance pour développer l'engagement de l'alternant dans sa mission en entreprise et sa motivation

Le traitement des difficultés au cours de la mission

Réguler les éventuels comportements inadaptés de l'alternant

LA TRANSMISSION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET DE L'EXPÉRIENCE

Notions de compétences formalisables et de compétences tacites

Organiser les activités de l'alternant

 ${\sf D\'efinir}\ des\ objectifs\ concrets\ et\ mobilisateurs,\ et\ les\ r\'esultats\ attendus$

Apprendre, c'est changer : résistances et leviers

La dimension interactionnelle de la relation tuteur et alternant

Les méthodes pédagogiques pertinentes pour transmettre des compétences

Transmettre le "goût" du métier : les comportements adaptés Faire progresser l'alternant : le développement de son autonomie

L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES

La fonction de l'évaluation

Les points à évaluer et les temps d'évaluation

Les différents modes d'évaluation

Construire une grille d'évaluation

S'appuyer sur l'évaluation pour réaliser des ajustements

Prendre part, en relation avec le centre de formation, aux évaluations qualifiantes

INITIATION AU DROIT SOCIAL

Les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

Le cadre juridique, le contrat de travail, le statut de salarié

Forme et durée des contrats

Réglementation et durée de formation

Réglementation concernant les alternants mineurs

Les aides possibles pour l'alternant dans le secteur HCR

OBJECTIFS

Permettre aux tuteurs et maîtres d'apprentissage de répondre aux objectifs clés :

Les règles du contrat d'alternance, L'accueil, l'information, la communication, L'encadrement et l'accompagnement, L'évaluation, Le transfert des compétences

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tuteurs et maîtres d'apprentissage de la branche hôtels, cafés, restaurants, qui encadrent ou

qui souhaitent encadrer un alternant en contrat de

professionnalisation ou d'apprentissage

METHODES PEDAGOGIQUES

AVANT LA FORMATION: IMPLIQUER

Questionnaire pré-formation et/ou recueil des besoins pour préciser les attentes individuelles

PENDANT LA FORMATION: APPLIQUER

Méthodes actives et participatives Mises en pratique (70%), échanges (20%) et apports théoriques (10%) Elaboration de son plan d'actions personnalisé

APRES LA FORMATION: ACCOMPAGNER

Rappels de contenu envoyés par mail Suivi post-formation

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Support de cours, exercices

EVALUATION

Evaluation des compétences

Tests, cas pratiques, exercices, mises en situation, jeux de rôle..

Evaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire. Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur



